

000 0.25.1000

746

**CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

Bd. de l'Empereur 4, B-1000 Bruxelles (Belgique) Tél. (02) 513.61.80 Telex 21157

S.D.I.

INSPEC



Jacques Piron, Dr.Sc.

Avril 1976

157 158

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

Ce guide se propose d'aider l'utilisateur à comprendre le système S.D.I.

1. Ce qu'est le système SDI

Le système SDI (Selective Dissemination of Information) est un service qui peut tenir régulièrement au courant l'utilisateur des publications récentes qui paraissent dans la presse mondiale concernant un domaine d'intérêt.

Diverses institutions comme l'American Chemical Society, l'Institution of Electrical Engineers, Engineering Index Inc., ... qui publient respectivement Chemical Abstracts, Science Abstracts, Engineering Index, offrent régulièrement (bimensuellement, mensuellement, ...) des listes d'articles récents parus dans des périodiques, des comptes rendus de congrès, des rapports, et parfois même des brevets et des livres.

Etant donné qu'à l'heure actuelle une bande magnétique est à la base de l'impression des bulletins signalétiques (avec ou sans résumés), il est apparu intéressant d'utiliser ces mêmes bandes pour un traitement plus rapide des données qui y sont enregistrées et de via l'ordinateur. La Bibliothèque Royale, qui dispose de son propre ordinateur, a acquis les bandes magnétiques de quelques-unes de ces banques d'informations et les met au service de la communauté belge par l'intermédiaire du C.N.D.S.T. Aussi, grâce à ces banques de données, nous pouvons vous renseigner sur les nouveautés dans votre domaine d'intérêt par l'intermédiaire d'un profil de recherche.

2. Ce qu'est un profil de recherche

Un profil de recherche est un exposé détaillé de vos domaines d'intérêt sous forme de mots-clés (par exemple : mots des titres, mots-clés d'un thésaurus, noms d'auteurs, codes de classification, ...).

Le système SDI compare au moyen d'un ordinateur votre profil avec les références bibliographiques enregistrées sur bande magnétique et prépare une liste des références qui répondent à votre domaine d'intérêt.

3. Ce qu'est "INSPEC"

Introduit pour la première fois en janvier 1970, le service INSPEC créé par l'Institution of Electrical Engineers reprend sous une forme exploitable par ordinateur à l'aide de bandes magnétiques, l'information relative à la physique, l'électricité, l'électronique et les ordinateurs.

La base de données INSPEC consiste en références analytiques d'articles de périodiques, de rapports techniques, de brevets, de comptes rendus de conférences, de livres et de thèses. En 1975, environ 163.000 références bibliographiques étaient incluses dans cette base de données : 89.000 pour la physique, 45.000 pour l'électricité et l'électronique, 29.000 pour les ordinateurs et le contrôle automatique (voir append. 1, 2 et 3 le contenu de chaque discipline).

Chaque bande magnétique contenant ces informations est réalisée tous les quinze jours. L'ensemble de ces bandes sert en plus à la publication des bulletins analytiques Physics Abstracts, Electrical and Electronics Abstracts, Computer and Control Abstracts. Chaque référence contient le titre de l'article, le nom et l'adresse du ou des auteur(s), la source, la langue originale de l'article, le code de classification, les mots-clés du thésaurus et libres, un bref résumé en anglais, et le numéro correspondant à l'abstract paraissant dans la version papier (voir append. 4).

4. Elaboration d'un profil de recherche

La première étape est de définir le plus précisément possible le domaine d'intérêt afin que le spécialiste de l'information puisse rédiger le profil de recherche dans la forme adaptée à l'ordinateur. Cette description sera exprimée dans un langage normal et clair. L'addition d'un ou plusieurs articles traitant du sujet intéressant l'utilisateur est très utile afin d'aider le spécialiste de l'information à détecter les mots-clés les plus pertinents pour le profil.

5. Réception et contenu d'un profil de recherche

Lorsque le profil de recherche est établi, chaque quinzaine il est comparé

à la bande magnétique INSPEC à l'aide de l'ordinateur. Une liste de références est imprimée à raison de une par page ce qui facilite le classement (voir append.4). L'utilisateur reçoit trois mois d'essai gratuit afin de décider des résultats en toute liberté. Si malgré les adaptations éventuellement nécessaires, le profil ne devait pas donner satisfaction, cet essai peut être arrêté définitivement sans frais. Par contre, si le système donne satisfaction, on peut souscrire à un abonnement d'un an pour le prix de base de 1000 Frs. Un supplément de 3 Frs. par référence est demandé au terme de l'abonnement annuel. Il est à noter qu'un profil de recherche peut toujours être modifié pendant la durée de l'abonnement sans frais supplémentaires.

Exemple d'un contrat

Le 1er janvier 1976, vous faites une demande d'établissement d'un profil de recherche sur INSPEC. Vous recevez gratuitement une période d'essai de 3 mois (soit 6 listes de références). La période écoulée, vous décidez de souscrire un abonnement et vous payez en date du 1er avril la somme de 1000 FB. Votre abonnement prend donc cours à cette date et vous recevez chaque quinzaine une liste de références et ce, durant un an. En supposant que chaque liste contienne 30 références, vous aurez reçu après 12 mois, soit la durée de votre abonnement, $30 \times 2 \times 12 = 720$ références au prix de 3 FB par référence, ce qui fait 2.160 FB en supplément. Au total, votre abonnement annuel vous aura coûté 3.160 FB.

6. Sélection des références

De quelle manière un document peut-il être recherché ?

A. Codes de classification par section

Supposons que nous sommes intéressés par toutes les références qui traitent des lasers à gaz.

En indiquant la section et le code de classification, nous pouvons les sélectionner. Trois sections constituent INSPEC :

Section A : Physics Abstracts

Section B : Electrical and Electronics Abstracts

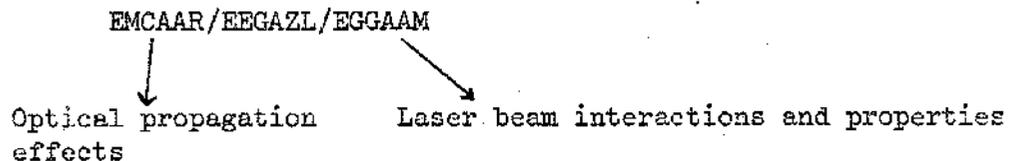
Section C : Computer and Control Abstracts

La classification s'exprime par 4 chiffres. Ainsi (voir appendix 1,2) gas lasers est codé par A2632 et B2932.

B. Codes de classification unifiés

Un document est classé suivant un ou plusieurs codes de classification à partir d'une classification unifiée d'INSPEC. Ce code de classification unifié contient six lettres.

Exemple : L'article en annexe 5 porte les codes



C. Termes

Deux procédés différents basés sur des termes se présentent pour rechercher un document. Le premier procédé est basé sur un thésaurus constitué par INSPEC où sont rassemblés les termes destinés à indexer les documents. Le thésaurus de 1975 contenait environ 4.300 termes. Les termes du thésaurus contiennent un ou plusieurs mots destinés à définir avec la plus grande précision possible un sujet particulier.

Le second procédé est basé sur des mots ou expressions en langage libre qui servent à donner une description plus exhaustive du contenu d'un document que celle obtenue au départ du titre original ou à partir des termes du thésaurus. Ce procédé permet dès lors d'obtenir des réponses plus affinées.

Pour constituer un profil de recherche au moyen des termes, il y lieu de définir les opérateurs logiques utilisés qui indiquent la combinaison voulue entre les termes du profil afin d'obtenir l'exhaustivité et la pertinence voulue. Les opérateurs logiques suivants sont possibles :

AND NOT = SAUF
AND = ET
OR = OU

Si un terme est assez précis par lui-même, il sera utilisé seul.
Un deuxième terme également précis sera incorporé au profil avec l'opérateur "OR".

Exemple

Nous désirons connaître les références sur les fibres optiques et les piles à combustibles. Le profil s'écrira :

"FIBRE OPTICS".OR."FUEL CELLS"

Si un terme n'est pas assez précis, on doit lui adjoindre un ou plusieurs autres termes afin d'améliorer la précision au moyen de l'opérateur "AND".

Exemple

Je désire connaître les références traitant des lasers HE-NE
Le profil s'écrira :

"LASER" AND "HE-NE"

Si l'on veut en même temps connaître les références sur les lasers à CO₂, on écrira :

"LASER".AND.("HE-NE" or "CO₂")

Le dernier opérateur AND NOT est un opérateur d'exclusion

Exemple

On désire connaître toutes les références sur les lasers à gaz, mais pas celles du laser à CO₂. On écrira :

"Gas lasers",AND NOT."CO₂"

Il est évident que ces exemples ne servent qu'à illustrer ce guide et que c'est le spécialiste de l'information en collaboration avec le demandeur qui recherche la façon optimale d'obtenir un bon profil.

D. Auteurs

Une référence peut être recherchée à partir du nom d'un auteur, ou du nom d'un inventeur dans le cas de brevets. Chaque nom d'auteur contient le nom de famille, la ou les initiale(s).

Exemple :

GOMBOEV, N. IS. (appendix 5)

7. Troncation

La troncation est une méthode complémentaire de recherche qui facilite le repérage des références qui contiennent des éléments de mots ou de codes communs à différentes formes d'un mot ou d'un code (par ex. le singulier et le pluriel d'un mot).

Cette troncation est indiquée par un astérisque (*).

Exemple

Le terme tronqué spectroscop*

choisira spectroscopy
spectroscopic

Ce petit tour d'horizon n'est qu'un aperçu succinct de tout ce que peut contenir un profil de recherche sur INSPEC.

D'autres informations que vous aimeriez obtenir peuvent être reçues en vous adressant à :

Monsieur Jacques PIRON, Dr. Sc.

C.N.D.S.T.

Bibliothèque Royale

Boulevard de l'Empereur, 4

1000 BRUXELLES

Tél. : 02/513.61.80 - Extension 555

Résumé des bandes magnétiques exploitées en S.D.I.

INSPEC/Physics	M. J. PIRON	ext. 555
Electronics, Computer	Mme. I. CLEMENS	ext. 561
CHEMICAL ABSTRACTS CONDENSATES	M. G. VANAUTRYVE	ext. 554
	Mme C. GUNST	ext. 554
MEDLARS	M. H. STEFFENS	ext. 556
COMPENDEX	M. E. LAPEYSEN	ext. 555